# PLAN D'ACTIONS
# ET REGLEMENTS TECHNIQUES
# GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

## *ZONE OUEST*
## *SAISON*
## *2015-2016*

**Sommaire :**


**PLAN D'ACTIONS**
**La formation des juges** **Page 2**
**La formation des cadres** **Page 5**
**Regroupements de zone** **Page 7**

**REGLEMENT TECHNIQUE**
**Généralités** **Page 8**
**Les Finalités compétitives** **Page 10**
**Les Catégories** **Page 11**
**La Filière Découverte** **Page 12**
**Le Trophée Fédéral** **Page 14**
**Le Trophée Fédéral par Equipe (TFE)** **Page 15**

# La Formation des Juges en GAc
# Saison 2015 -2016

**CONTACT :**
Coordinatrice générale : **Sophie COUDERT-MARION** : acrososo@yahoo.fr

En engageant des gymnastes dans une filière, le club doit s'assurer qu'il pourra répondre au niveau de juge demandé. Il incombe donc aux clubs de prévoir un plan de formation de ses juges en fonction de ses intentions compétitives, et de planifier la répartition de ses juges pour la saison.

**Niveau d'exigence pour les juges GAc :**

| Filière | Niveau minimal requis | Présence obligatoire | Tolérance |
|---|---|---|---|
| Elite | 3 | Pour toute la durée de la compétition * | NON |
| Nationale A | 3 | Pour toute la durée de la compétition * | NON |
| Nationale B | 2 | Pour la journée de compétition où le club est engagé | NON |
| Découverte (Trophée Fédéral) | 1 | Par catégorie où le club est engagé | 1ère année de participation |
| Découverte (TFE) | 1 | Pour la journée de compétition selon publication du tirage au sort | 1ère année de participation |

* Une compétition qui se déroule sur deux jours est considérée comme une seule et même compétition.

NB : Changement de la tolérance pour les nouveaux clubs (1 année au lieu de 2) et uniquement pour la filière Découverte.

**Nombre de formations engagées / club**

| Compétitions | Nombre de formations engagées / club | Nombre de juges en GAc |
|---|---|---|
| Masters, Championnat de France, Trophée Fédéral | 1 formation | 0 juge autorisé, 1 juge maxi |
| | De 2 à 20 et + | 1 juge mini, 2 maxi |
| Trophée Fédéral par Équipe (TFE) | / | 1 juge (selon tirage au sort) |
| Toutes les autres compétitions | de 1 à 20 et + | 1 juge mini, 2 maxi |

**Discipline et tenue de juges**

| OBJET | OBLIGATION | MANQUEMENT | SANCTION |
|---|---|---|---|
| **ENGAGEMENT DES JUGES EN COMPETITIONS** | - pour le club, engager le juge au moment des engagements et lors de l'envoi des cartes de compétition | - oubli ou retard d'engagement du juge | -0,3 sur le total final de chaque formation engagée |

## 1. Formation et Examen juges niveaux 1 et 2

**Contenus de la formation :**

Connaissances :

- Réglement technique Gymnastique Acrobatique
- Programme technique national, fédéral et régional
- Evaluation de l'exécution pour les niveaux 1, 2
- Evaluation de l'artistique pour les niveaux 1, 2
- Evaluation de la difficulté pour les niveaux 2
- Code de pointage FIG pour les juges niveau 1, 2
- Utilisation des tables de difficultés pour les niveaux 2

Pratique :

- Jugement à l'exécution pour les niveaux 1, 2
- Jugement de la difficulté pour les niveaux 2
- Jugement à l'artistique pour les niveaux 1, 2
- Ecriture des pénalisations (symbolique)

**Conditions:**

- être licencié(e) à la FFG
- avoir 15 ans minimum au 31 août 2016
- être en possession du carnet de juge (si juge dans autre discipline, sinon fourni par la structure organisatrice)
- être en possession du règlement technique fédéral Gymnastique acrobatique (visualisable gratuitement sur le site fédéral www.ffgym.com/extranet/base documentaire/technique et sportif/brochures techniques/Gac ou en vente chez France Promo gym).
- Etre en possession des figurines, des clarifications et du règlement pour les catégories découverte (juge 1 et 2), des catégories Nationales B Jeunesse et Intermédiaire (pour les juges 2 uniquement)
- être en possession du code de pointage et des tables de difficultés en vigueur pour les niveaux 2

**Dates des formations et examens :**

Les juges niveau 1 ont un week-end +1/2 journée de formation, et une demi-journée d'examen.
Les juges niveau 2 ont un week-end + un jour et demi de formation et ont une demi-journée d'examen.

- **Formation Juge 1 :**
  Les 7-8 Novembre 2015, de 10h00 le samedi à 17h le dimanche à RENNES
  + Le 6 Décembre 2015 de 10h à 12h

- **Formation Juge 2 :**
  Les 7-8 Novembre 2015, de 10h00 le samedi à 17h le dimanche à RENNES
  + Les 5-6 Décembre 2015 de 10h00 le samedi à 12h le dimanche

- **Examen Juge 1 et Juge 2** : Le 6 Décembre 2015 de 13h30 à 18h00.

## 2. Recyclage juges niveaux 1 et 2

La saison 2012-2013 était la saison du recyclage pour le cycle 2013-2016. Si certains juges n'ont pas pu se recycler la saison dernière, un recyclage exceptionnel peut –être demandé. Dans ce cas, prendre contact avec **Sophie COUDERT-MARION** : acrososo@yahoo.fr

## 3. Recyclage, formation et examen juges niveaux 3 et 4

**CONTACT :**
**Carine CHARLIER** : carine.charlier.acro@gmail.com

La formation et l'examen des juges niveau 3 et 4 se font au niveau national sur deux week-ends.
WE 1 : 7-8 Novembre 2015 à Aix en Provence
WE 2 = Exam : 5-6 Décembre 2015 0 Aix en Provence
Pour la pré-inscription et l'inscription, veuillez vous renseigner sur le site fédéral (www.ffgym.com)

# La Formation des Cadres en GAc
# Saison 2015-2016

## 1. Animateur / Initiateur fédéral :

**CONTACT :**
Coordinatrice générale : se renseigner auprès de son comité départemental de rattachement.
Coordinatrice initiateur Gac **: Sophie COUDERT-MARION** acrososo@yahoo.fr

**Contenus de la formation**
Diplôme délivré par la Fédération Française de Gymnastique, il permet dans une discipline gymnique compétitive, d'initier un groupe en autonomie pédagogique sur un premier niveau de compétition.

Objectif de formation : Etre capable de préparer, en autonomie pédagogique, une séance d'animation en gymnastique acrobatique.

Contenus de formation :
- Terminologie
- Actions motrices
- Pédagogie
- Technique
- Elaboration et conduite de séance
- Connaissance du public
- Notions de sécurité
- Réglementation fédérale

Objectifs de formation :
- Être capable d'identifier les techniques de base, d'animer des groupes et d'initier à une discipline compétitive en toute sécurité.
- Etre capable de se situer dans sa structure.

Épreuves certificatives : Une seule certification valide à la fois l'animateur des activités gymniques acrobatiques et l'initiateur suivant la discipline choisie par le candidat.

Conditions:
- ☞ Etre licencié(e) à la FFG
- ☞ Etre né(e) en 1999 et avant (Possibilité pour les stagiaires nés en 1999 pour une validation officielle la saison suivante)
- ☞ Etre en possession du règlement technique fédéral TSA (à acheter chez France Promo Gym), des figurines et clarifications (téléchargeables sur le site fédéral)
- ☞ Participer activement aux deux modules communs et aux deux modules spécifiques

### A - Partie Commune de l'animateur - initiateur fédéral : (les 2 modules sont obligatoires)

**Module 1 :** 18-19 Octobre 2015

\+ **Module 2** : 21-22 Novembre 2015

Les inscriptions doivent se faire très prochainement en vous connectant sur le site www.licence.ffgym.com à l'aide du code d'accès club.

**B – Partie Spécifique Gac de l'initiateur fédéral :**

Pour la saison, la formation spécifique Gac aura lieu les 30-31 Octobre 2015 à RENNES
N .B : Une circulaire sera diffusée prochainement.

## 2. Moniteur fédéral :

Une Formation Moniteur va avoir lieu en Zone Ouest cette saison. Elle aura lieu à Rennes.
Informations auprès du site fédéral : www.ffgym.com

## 3. Entraîneur fédéral :

Une seule session est proposée au niveau national, renseignements, pré-inscription et inscription auprès du site fédéral (www.ffgym.com)

# Les Regroupements de Zone GAc
# Saison 2015-2016

**Deux stages de perfectionnement** seront proposés à tous les clubs de la zone Ouest.

- Un premier stage pour des gymnastes de niveau Découverte et National B (Intermédiaire et Jeunesse) : **30- 31 Octobre** 2015 (Rennes)
- Un second stage pour les gymnastes de niveau National B (confirmé), Nationale A et Elite : **du 18 au 20 Février 2016** (lieu non défini)

Les objectifs sont les suivants:

- Stage d'entraînement et de perfectionnement de gymnastes.
- Echanges techniques, pédagogiques et réglementaires entre les entraîneurs sur le terrain.
- Partage de connaissances et expériences entre entraîneurs.
- Convivialité entre les gymnastes.

Chaque club peut venir avec 1 ou 2 formations (selon le nombre total de clubs participants) **ET** 1 entraîneur référent au minimum. D'autres entraîneurs du même club peuvent venir sans gymnastes. Des (nouveaux) entraîneurs peuvent participer (sur la durée totale du stage ou sur une ou plusieurs sessions d'entraînement) même s'ils n'ont pas de gymnastes de leur club.

Pour le 1er stage, les gymnastes choisis doivent être de la :
Filière Découverte, catégorie : Déc 1, Déc 2 ou Déc 3
Filière Nationale B catégorie jeunesse et Intermédiaire (ancien Fed 1)

Pour le 2nd stage, les gymnastes choisis doivent être de la :
Filière Nationale B catégorie confirmé (ancien Fed 2) (DF, DM, DMx, Trio, Quatuor), ou
Filière Nationale A catégorie : Avenir, Espoir ou Filière Elite catégories Junior ou sénior (DF, DM, DMx, Trio, Quatuor)

Si certains clubs souhaitent participer mais n'ont pas de gymnastes de ces catégories, des demandes de dérogations peuvent être demandées à **Sophie COUDERT-MARION** : acrososo@yahoo.fr

Les entraîneurs, quant à eux, peuvent être de tout niveau (débutant ou confirmé)

NB : Une circulaire sera prochainement diffusée avec tous les renseignements techniques.

# Réglement Technique Zone Ouest GAc
# Saison 2015-2016

Ce règlement technique Zone Ouest reprend les grandes lignes du Règlement Technique National de la Gymnastique Acrobatique (consultable gratuitement sur le site fédéral) www.ffgym.com/extranet/base documentaire/technique et sportif/brochures techniques/Gac ou en vente chez France Promo gym.
Les informations délivrées dans ce règlement concernent essentiellement la filière découverte, première filière de pratique dans la zone. Sur le site fédéral, vous trouverez les figurines des programmes semi-imposés ainsi que la carte de compétition.
Pour les autres catégories les documents sont téléchargeables sur le site fédéral (réglementation avenir, code de pointage, tables de difficultés…)

- Des lettres d'information Gac sont mises en ligne sur le site fédéral. Elles permettent d'éclaircir certains points de règlement suite aux interrogations de certains entraîneurs la saison dernière. Une lettre d'information n°6 devrait sortir en Septembre récapitulant les 5 premières lettres d'information du cycle.

## 1. Généralités

Correspondant Gymnastique acrobatique : **Didier SEMMOLA** : didsemmola@aol.com
Cette personne sera en mesure de vous répondre ou de vous réorienter pour toute question relative à l'organisation de la Gac en Zone, des compétitions…

**ATTENTION :** Si certaines explications délivrées ne sont pas assez explicites dans ce présent règlement technique de zone Ouest, nous vous conseillons de vous reporter au règlement technique national en vente chez France Promo Gym ainsi que de vous reporter sur le site de la fédération pour télécharger les nouveaux codes, figurines…

### 1.1 Cartes de compétitions

La seule carte de compétition utilisable en compétition ainsi que son mode d'emploi sont à télécharger sur le site fédéral : www.ffgym.com / extranet / base documentaire / technique et sportif / Gymnastique Acrobatique.

Nouveau : Un tutoriel sur le mode d'emploi des cartes de compétitions est également disponible à ce même emplacement.

Note : Pour la filière Découverte, les cartes de compétition générées via l'application Android nommée "Gac feuille de match facile" sont autorisées en compétition. La version 2.0 et suivantes sont téléchargeable sur le store "google play" via les mots clés "cartes compétitions gac".

**Envois et modifications des cartes de compétition :**

Pour les compétitions départementales, régionales et de zone de la Filière Découverte, les cartes de compétition doivent être remises selon les modalités définies dans la circulaire de compétition. Ou, lorsque rien n'est précisé au plus tard une heure avant le début de la compétition correspondant au premier passage de la première catégorie de la compétition.

Pour le Trophée Fédéral et le Trophée Fédéral par Equipe, les cartes doivent être remises lors de l'échauffement du groupe concerné et selon les modalités définies dans la circulaire de compétition.

Pour les Filières Elite, Nationale A et B, les cartes de compétition doivent être adressées 10 jours avant le début de la compétition UNIQUEMENT par mail à la Commission Nationale Spécialisée GAc : cnsgac@gmail.com ou via le formulaire FPG en ligne pour les Masters et Championnats de France.

Au-delà du délai des 10 jours, des modifications mineures pourront être acceptées à la discrétion des juges correcteurs.

Il est donc fortement conseillé d'utiliser les ALTERNATIVES (le « ou ») : en cas d'hésitation entre plusieurs éléments collectifs ou individuels des exercices ou éléments libres, l'entraîneur peut les inscrire sur la carte de compétition dans la même case ou dans des cases voisines en mentionnant clairement l'alternative par le mot « ou » entre les éléments représentés. Seule la valeur de l'élément réalisé est prise en compte.
Un maximum de **3 alternatives** est autorisé par carte de compétition, au-delà application du code de pointage en vigueur.

## 1.2 Protocole musique

Se référer au dossier de compétition pour le système audio utilisé :

- ☞ Support CD
- Ne pas utiliser de format mp3
- Une seule musique par CD
- Il est recommandé de ne pas utiliser des CD RW. Dans le cas de l'utilisation de ce type de CD, les pénalités liées à un problème de lecture seront appliquées.

- ☞ Support numérique

**Dans le cas de l'utilisation d'un autre type de système autorisé, les pénalités liées à un problème de lecture seront appliquées.**

**Les filières sont en cours de réorganisation pour faire suite à la politique fédérale d'où des changements de noms de filières et de certaines catégories. Ce n'est qu'une réforme de forme, elle n'a pas amenée de changements de fond dans les catégories.**
Se référer à la brochure technique Fédérale.

# 2. Finalités Compétitives

## 2.1 Finalités individuelles

Il existe 4 filières de compétition à finalité individuelle répartis dans 3 niveaux de pratique:

- **NIVEAU DE PRATIQUE « COMPETITION »**

La filière **« Découverte »** destinée aux acrosportifs débutants et initiés dont la finalité est le Trophée Fédéral (TF) des programmes découverte. Elle est basée sur un principe d'accès au plus grand nombre à la discipline ;

- **NIVEAU DE PRATIQUE « PERFORMANCE »**

- La filière **« Nationale B »** destinée aux acrosportifs initiés et confirmés dont la finalité est le Championnat de France Nationale B. Il s'agit ici d'une logique compétitive.

- La filière **« Nationale A »** destinée aux acrosportifs en préparation vers la pratique de haut niveau dont la finalité est le Championnat de France National A. C'est la filière d'accès au haut niveau.

- **NIVEAU DE PRATIQUE « ELITE »**

La filière **« Elite »** est destinée aux acrosportifs experts dont la finalité est le Championnat de France Elite. C'est la filière d'accès aux collectifs Junior et Senior.

## 2.2 Finalités par équipe

Dans les 4 filières de compétitions ci-dessus, une finalité par équipe est également proposée :

- **Le Trophée Fédéral par équipe (TFE)** pour la filière découverte (anciennement Trophée National par Equipe)

- **Le Championnat de France par équipe de la filière nationale B**. (Cf. brochure technique nationale)

- **Le Championnat de France par équipe des filières nationale A et Elite**. (Cf. brochure technique nationale)

## 2.3 Engagements en compétition

En Gymnastique Acrobatique, il est nécessaire de faire l'engagement des gymnastes pour **toutes** les compétitions pour lesquelles vous souhaitez les faire participer. **L'engagement ne se fait pas automatiquement d'un niveau de compétition à un autre (département, région, zone…).** Les procédures d'engagement peuvent être différentes d'une compétition à une autre. Nous vous invitons donc à bien étudier ce paramètre selon les compétitions prévues (fiche technique des clubs organisateurs).
Pour la filière découverte, les modalités sont explicitées dans ce règlement, pour les autres niveaux, reportez-vous au règlement technique national.

# 3. CATEGORIES

Dans les 4 filières de compétition les catégories, âges, spécialités, exercices et programmes sont synthétisés dans ce tableau :

<table>
<tr><th>Filières</th><th>Catégories</th><th>Années</th><th>Exercices de compétition</th><th>Finalité Individuelle</th><th>Finalité par Equipe</th><th>Epreuves Sélectives</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Elite</td><td>Senior</td><td>2003 et avant</td><td rowspan="2">S+D+C<br>2'30min max<br>Libre</td><td rowspan="2">Championnat de France Elite</td><td rowspan="5">Championnat de France par Equipe Elite-Nationale A</td><td rowspan="5">Sélective 1<br>Sélective 2<br>Masters</td></tr>
<tr><td>Junior</td><td>1997-2006</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Nationale A</td><td>Espoir</td><td>1999-2007</td><td>S+D<br>2'00min max<br>Semi-imposé</td><td rowspan="2">Championnat de France Nationale A</td></tr>
<tr><td>Avenir</td><td>2000-2008</td><td>C<br>2'00min max<br>Semi-imposé</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Nationale B</td><td>Confirmé</td><td>2006 et avant</td><td>C<br>2'30min max<br>Libre</td><td rowspan="3">Championnat de France National B</td><td rowspan="3">Championnat de France par Equipe National B</td><td rowspan="3">Sélective 1<br>Sélective 2<br>Sélective 3</td></tr>
<tr><td>Intermédiaire</td><td>2007 et avant</td><td>C<br>2'30min max<br>Semi-imposé</td></tr>
<tr><td>Jeunesse</td><td>2000-2007</td><td>C<br>2'00min max<br>Imposé</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Découverte</td><td>Déc 3</td><td rowspan="3">2009 et après</td><td rowspan="3">C<br>2'00 min max<br>Imposés</td><td rowspan="3">Trophée Fédéral</td><td rowspan="3">Trophée Fédéral par Equipe (TFE)</td><td rowspan="3">Finale de Zone</td></tr>
<tr><td>Déc 2</td></tr>
<tr><td>Déc 1</td></tr>
</table>

S : Statique D : Dynamique C : Combiné

Au cours d'une même compétition, un compétiteur, un duo ou un groupe ne peut concourir que dans une seule filière et une seule catégorie.

**Précision pour la Filière Découverte :**
**NOUVEAU :** Un compétiteur peut appartenir au maximum à 2 duos ou trios différents **uniquement dans la même catégorie**
Exemple :
- En Déc 1 , dans 2 Duos ou Trios ou bien dans un Duo et un Trio
- En Déc 2, dans 2 Duos ou Trios ou bien dans un Duo et un Trio
- En Déc 3 dans 2 Duos.

### 3.1 Règles de changement de catégorie

Il n'est pas obligatoire de changer de catégorie, d'une saison à l'autre, tant que chaque compétiteur a l'âge correspondant à la catégorie.

Pour un duo ou un groupe, le changement d'un partenaire au moins est considéré comme changement du duo ou du groupe dans sa totalité. Dans ce cas, une sélection acquise par l'un des partenaires n'est pas valable pour les partenaires du nouveau duo ou groupe constitué.

En cours d'année :

- Un compétiteur peut changer de duo ou de groupe d'une rencontre à l'autre
- un duo ou un groupe peut changer de catégorie au sein de la même filière d'une rencontre à l'autre.
- un duo ou un groupe engagé en filière Nationale B, A ou Elite peut changer de filière, tant qu'il reste dans les filières Nationale B, Nationale A ou Elite. Par exemple, un duo peut participer à la 1ère sélective en catégorie Nationale B jeunesse puis à la 2ème sélective en catégorie Nationale A Avenir
- **Cas particulier filière découverte :**

**NOUVEAU :** pas de changement de filière autorisé. Ainsi par exemple, un trio concourant en catégorie Découverte 2 ne peut pas à aucun moment se présenter en filière Nationale B.

Aucun changement de catégorie ne sera accepté une fois la date de forclusion de la compétition concernée passée.
Si à l'issue des épreuves sélectives, le compétiteur ou est qualifié(e) dans deux catégories, obligation lui est faite de participer dans la plus haute, sans tenir compte du classement obtenu.

## 4. La filière découverte

### 4.1 Composition des enchaînements

Cf. Figurines et clarifications sur le site fédéral : www.ffgym.com / extranet / base documentaire / technique et sportif / Gymnastique Acrobatique.

Les duos doivent présenter un enchaînement Découverte 1, 2 ou 3 duo et les trios un enchaînement Découverte 1 ou 2 trio, répondant aux exigences suivantes :

- Comprendre 4 éléments collectifs, et 4 éléments individuels, choisis dans le tableau correspondant au niveau de compétition. Ces éléments doivent appartenir à des familles différentes. Chaque famille correspond à une ligne du tableau.

Rappel : les éléments collectifs statiques doivent être maintenus 3'' et les éléments individuels de maintien doivent être tenus 2",

- Les partenaires d'un duo ou d'un trio peuvent choisir un élément individuel différent dans la même famille. Dans tous les cas, chaque élément individuel d'une même famille doit être réalisé simultanément par les partenaires ou en succession immédiate.
- Pour chaque famille, il existe 3 degrés de difficulté (A, B et C) ; le degré de difficulté choisi peut être différent selon les familles,
- L'ordre des éléments collectifs et individuels est libre. Les éléments sont reliés entre eux par de la chorégraphie.

Les différents partenaires peuvent changer de rôle en fonction des éléments collectifs réalisés.
Les enchaînements sont présentés obligatoirement en musique. La durée maximale de l'exercice est de 2 minutes (le chronomètre est déclenché dès le premier geste de l'un des partenaires. La fin de l'exercice est la position statique des partenaires, qui doit coïncider avec la fin de la musique). Les enchaînements sont présentés sur un praticable dynamique ou sur une surface de tapis d'au minimum 12mètres sur 12 mètres.

## 4.2 Tenues des compétiteurs

Les partenaires doivent porter des tenues identiques ou complémentaires. Les filles sont en justaucorps ou en académiques. Les garçons sont en léotard avec un short de gymnastique ou un pantalon long de gymnastique. Les chaussettes unies et les chaussons sont autorisés.
Il est interdit de porter des bijoux et des piercings.

## 4.3 Jugement

Pour toutes les catégories, le jury se compose de :

- 1 Juge Arbitre
- 1 juge à la difficulté (facultatif en Filière Découverte)
- 1 assistant au Juge Arbitre pour le chronométrage des exercices (facultatif)
- 2 à 5 juges à l'exécution
- 2 à 5 juges à l'artistique

## 4.4 Évaluation des exercices

La note finale se calcule de la façon suivante :
Note de difficulté – pénalités + note Exé (Note moyenne à l'exécution / 10) + note Art (Note moyenne à l'artistique / 3)

Une note de difficulté est attribuée à l'exercice de la façon suivante : somme des valeurs en difficulté des 4 éléments collectifs et des 4 éléments individuels (moyenne des valeurs des éléments des partenaires). La valeur en difficulté de chaque élément est donnée selon le degré de difficulté de l'élément :

| | **Difficulté A** | **Difficulté B** | **Difficulté C** |
|---|---|---|---|
| Eléments collectifs | 0.2 | 0.4 | 0.6 |
| Eléments individuels | 0.1 | 0.2 | 0.3 |

Pour les éléments individuels le calcul de la difficulté se fait de la façon suivante :

$$\frac{\text{Somme des valeurs de tous les éléments réalisés}}{\text{Nombre de partenaires}}$$

Le résultat est arrondi à la décimale la plus proche avec .05 arrondi à la décimale supérieure.

Exemple : en trio les partenaires réalisent les éléments suivants :
Maintien : A + A + B
Souplesse : C + C + A
Agilité : B +B + B
Tumbling : A + B + C

$$= \frac{0.1+0.1+0.2+0.3+0.3+0.1+0.2+0.2+0.2+0.1+0.2+0.3}{3}$$

= 2.3 / 3 = 0.766

Le total des éléments individuels de ce trio est 0.8

Tous les éléments individuels et collectifs réalisés sont notés à l'exécution. La chorégraphie reliant les éléments entre eux n'est pas notée à l'exécution.

Pénalisation par le juge à la difficulté de 1 point à chaque élément collectif ou individuel imposé manquant non tenté à cause duquel une famille d'éléments n'est pas représentée.
Lorsqu'un élément est réalisé mais n'est pas conforme aux dessins et aux clarifications s'y rapportant, le juge à la difficulté pénalise de 1 point l'élément collectif ou individuel manquant et à cause duquel une famille d'éléments n'est pas représentée et la valeur en difficulté de cet élément n'est pas prise en compte.
En cas d'interruption d'un élément collectif ou individuel imposé, les juges à l'exécution pénalisent soit de 0.5 pour élément non fini, soit de 1.0 pour chute. L'élément ne compte pas pour les exigences spécifiques : la famille n'étant pas représentée, le JD pénalise de 1 point l'exigence manquante (l'élément peut être recommencé ; dans ce cas, il n'y a pas de pénalité pour exigence manquante) et la valeur en difficulté de cet élément n'est pas prise en compte. La faute de temps maximale de 0.9 est donnée par le JD dans le cas d'un élément collectif de maintien ou de 0.6 dans le cas d'un élément individuel de maintien.
Un élément réalisé mais non inscrit sur la carte de compétition remplit l'exigence de représentation de la famille à laquelle il appartient mais sa valeur en difficulté n'est pas prise en compte.

Les critères de notation sont à consulter dans le code de pointage FIG gymnastique acrobatique.
Les critères de notation artistique sont issus du code de pointage FIG gymnastique acrobatique. Seul l'aspect « CHOREGRAPHIE » sur 3 points est pris en compte (Cf. article 47.2 du Code de pointage).
Les pénalités spécifiques sont à consulter dans le code de pointage FIG gymnastique acrobatique.

## 5. Trophée Fédéral des programmes découverte

Le Trophée Fédéral est organisé en parallèle avec le Championnat de France 2016. Les 7 premières formations de chaque catégorie sont sélectionnées.

La liste nationale des sélectionnés est élaborée au niveau national sur la seule base des résultats des finales de zone.

**Important**

**Immédiatement** à l'issue de la finale de zone, il est **impératif** d'informer **Sophie COUDERT-MARION** à acrososo@yahoo.fr si les formations situées dans les 7 premières places souhaitent participer au Trophée Fédéral. Cette procédure permettra de réduire le délai définissant la liste officielle des participants. En effet suite au désistement de certaines formations, des rattrapages pourront être effectués.

La mise en ligne sur le site FFG de la liste nationale des groupes GAc qualifiés au Trophée Fédéral sera effective peu de temps après la finale de zone
Cf. procédures d'engagements dans la brochure technique Nationale.

## 6. Trophée Fédéral par Equipe – TFE

Le Trophée Fédéral par Equipe est une compétition par équipe de la filière Découverte. Il se déroulera lors du Festigym National (20 au 22 mai 2016). Le jour exact du TFE et le lieu seront précisés prochainement. Ce Trophée est une compétition mixte « FFG - UNSS » par équipe.

Composition des équipes FFG * :

**Attention !** Seules les catégories de la filière découverte en font désormais partie (cette compétition n'intègre plus l'ancienne catégorie Fédéral 1).

*** Une équipe est composée au minimum de 5 gymnastes différents**, composant un duo et un trio qui présentent chacun un exercice du programme Découverte. Ces 5 gymnastes constituent **l'équipe de base.**

*** Une formation « joker »** peut être ajoutée : un duo ou un trio présentant un exercice du programme Découverte. La formation « joker » est composée obligatoirement de **gymnastes différents de l'équipe de base.**

Aucun gymnaste ne peut concourir dans 2 équipes différentes, que ce soit dans la même fédération ou dans 2 fédérations différentes (scolaire et fédérale).

L'ensemble des gymnastes de l'équipe doit être licencié dans le club.

Un club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite.

La composition des équipes UNSS est conforme à la réglementation UNSS.

**Composition des exercices et notation :**

Chaque duo et trio de l'équipe de base doit présenter un exercice du programme découverte du niveau de son choix. Le duo ou trio « joker » peut présenter un exercice du programme Découverte.

Le corps de juges est composé de juges FFG de niveau 1 minimum et de jeunes officiels (jeunes juges certifiés). Chaque zone doit engager 1 ou 2 juges à la discrétion du responsable technique de zone

**La note finale de l'équipe** se calcule de la manière suivante :

Les notes finales des exercices sont prises en compte avec l'affectation des bonus (points à additionner) suivants :

**Attention :** nouveaux bonus !!!

- DEC 1 duo ou trio = 0
- DEC 2 duo ou trio = 1
- DEC 3 duo = 2

Les 2 meilleures notes de l'équipe (incluant le bonus) sont additionnées pour déterminer le classement des équipes.

**Modalités d'accès au Trophée Fédéral par Equipe :**

**Procédure :**

1) **Préinscription** au niveau national avant le **31 janvier 2016** afin de donner le nombre exact d'équipes par club ainsi que de s'acquitter des droits d'engagements.

2) Participation à la compétition sélective organisée par la Zone. La QUALIFICATION au TFE se fait sur la base de la participation effective (avec obtention d'une note) de l'équipe de base de la finale de Zone de la filière Découverte.

3) Engagement nominatif final et définitif avant le **25/04/2016** en précisant les unités (noms, prénoms, catégories, dates de naissances et n° de licence) qui composent l'équipe.

4) **Attention :** Chaque club doit fournir un juge de niveau 1 minimum selon le tirage publié et diffusé avec la circulaire de compétition

## Mise en oeuvre pratique en Zone Ouest

Comme en 2014-2015, la finale de zone donnera l'obtention d'un résultat individuel (c'est-à-dire par formation) et d'un résultat par équipe (selon les mêmes critères que pour le TFE).
Il y aura donc à l'issue de la finale de zone 6 classements :

- Duo découverte 1
- Trio découverte 1
- Duo découverte 2
- Trio découverte 2
- Duo découverte 3
- Classement par équipe

Il n'y a évidement aucune obligation d'engager une ou plusieurs équipes. Aucun frais d'engagement supplémentaire ne sera demandé.
Les résultats individuels des formations seront additionnés pour donner le total de points de l'équipe engagée. Il n'y a donc qu'un seul passage par formation.

Pour l'engagement des équipes à la Finale de zone, une fiche d'engagement exel sera à remplir en amont de la Finale de Zone avec les noms et prénoms des équipes participants à la finale de zone. Cette fiche sera disponible dans le dossier club de la compétition.